

# VILLE DE TASSIN-LA-DEMI-LUNE



## RÉFÉRENTS DE L'ACTION

**Joséphine FRANCOU**  
Chargée de mission environnement  
jfrancou@villetassinlademilune.fr  
07 71 37 08 15

## LOCALISATION DU PROJET

Tassin-la-Demi-Lune

## Biodiversité en Ville : Un arbre, un enfant

<b>Dates de début et de fin du projet</b>	Action réitérée tous les ans durant les 6 années de mandat Début septembre 2020 → 2026
<b>Contexte et historique du projet</b>	Le projet « Un arbre, un enfant » a été présenté dans le cadre du plan de mandat du Maire de la Ville de Tassin la Demi-Lune, Monsieur Pascal CHARMOT et réalisé par l'adjointe à l'environnement, Madame Claire SCHUTZ et les agents de la Ville.
<b>Objectifs visés par l'action</b>	« Un arbre, un enfant » Les objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>- Développer la biodiversité en Ville</li><li>- Développer la forêt urbaine et les corridors écologiques</li><li>- Sensibiliser les enfants à l'observation de la nature</li></ul>
<b>Mise en œuvre</b>	
<b>Actions réalisées</b>	Distribution d'un petit arbre (chêne vert), un arbuste (Photinia) ou une plante d'intérieure (Ficus) à chaque enfant entrant en petite section dans une école de la Ville. En parallèle, plantation d'autant d'arbres ou d'arbustes sur le domaine public (parcs et lieux communaux) : plus de 300 arbres et arbustes plantés chaque année dans le cadre de ce projet pour étendre la forêt urbaine, limiter les îlots de chaleur et créer de nouveaux corridors pour la faune. Projet réussi et accueilli avec enthousiasme par les familles, qui sera réitéré les 5 prochaines années du mandat
<b>Actions en cours</b>	La distribution des arbres aux enfants ainsi que la plantation sur la commune sont renouvelées tous les ans. Actuellement, la Ville prépare la remise des arbres aux enfants de petite section qui aura lieu en novembre 2021. Concernant la plantation des arbres sur les espaces communaux, la Ville réalise actuellement le cahier des charges afin de trouver un AMO qui l'accompagnera sur les 5 prochaines années sur les implantations de groupes d'arbres.
<b>Prochaines étapes</b>	Les prochaines étapes sont : <ul style="list-style-type: none"><li>- Remise des arbres, arbustes ou plantes d'intérieurs aux enfants entrant en petite section de maternelle lors d'une journée festive près de la Maison des familles,</li><li>- Recherche d'un AMO pour accompagner la Ville dans la plantation des arbres et commencement des plantations 2021-2022.</li></ul>
<b>Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)</b>	En plus du budget présenté ci-après, il est nécessaire de préciser que se rajoute à cela le temps de travail des agents de la Ville passé sur ce projet (chargée de mission environnement, espaces verts, chargée de communication,...).

Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	Projet			Prix
	Projet	Action	Prestataire	
Remise des arbres aux enfants	Achat chênes verts + Photinia		Végétal Passion	844,12 €
		Achat ficus benjamina	Les serres - Lycée Horticole Dardilly	424,49 €
	Achat sacs en tissu	GSP groupe sac-personnalisable	975,00 €	
	Photographe	Celine VAUTEY	630,00 €	
	Développement photos	Les cadres de Sophie	80,00 €	
	Impression supports photos	Imprimerie Courand et Associé	201,60 €	
	<b>TOTAL action 1</b>			<b>3 155,21 €</b>
Plantation des arbres sur la commune	Bureau d'études	Wabi Sabi	3 240 €	
	Plantation stade Basset	Green Style	11 360 €	
	Plantation Parc de l'Etoile	Green Style	34 500 €	
<b>TOTAL action 2</b>			<b>49 100 €</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>52 255,21 €</b>	

**Freins rencontrés/  
solutions apportées**

La situation sanitaire depuis 2020 a eu des répercussions sur le projet. Par exemple, pour la distribution des arbres aux enfants, il était initialement prévu d'organiser un événement sur une journée dans un parc sur le thème de la biodiversité. L'objectif était d'accueillir les enfants et leur famille, de leur remettre l'arbre, de réaliser une photo et de leur proposer des animations sur la biodiversité dans le parc. Il a été finalement décidé, suite aux règles sanitaires, de réaliser la remise des arbres dans chaque école, à la sortie des classes et ceci afin de limiter les regroupements de personnes. Aussi, pour la plantation des arbres sur le domaine public, nous nous sommes rendu compte de la difficulté de trouver des lieux disponibles. En effet, il sera nécessaire de travailler avec la Métropole également afin de définir le plan de plantations des 5 prochaines années.

**Facteurs de réussite**

Les facteurs de réussite identifiés sur ce projet sont, d'une part, l'implication de tous les acteurs concernés pour la bonne mise en œuvre de celui-ci (service environnement, service des espaces verts, service scolaire, service communication,...) et, d'autre part, la capacité à créer un projet innovant tout en proposant des actions réalistes et adaptées au terrain.

**Acteurs impliqués  
et rôles**

- Environnement : chargée de mission environnement en tant que cheffe de projet
- Service scolaire : lien avec les écoles et parents d'élèves pour l'organisation de la remise des arbres aux enfants
- Service des espaces verts : travaille en lien avec le bureau d'études pour la plantation des arbres
- Bureau d'étude pour la plantation : Wabi Sabi – Monsieur Thierry Levaillant
- Green style : entreprise paysagiste pour la plantation des arbres

**Date de mise à jour  
de la fiche** 13/07/2021

## EN BREF

### Descriptif

La commune de Tassin-la-Demi-Lune développe la biodiversité en Ville et sensibilise les enfants en distribuant un petit arbre, un arbuste ou une plante d'intérieur à chaque enfant entrant en petite section dans une école de la Ville.

En parallèle, 300 arbres ou arbustes seront plantés sur la commune par an durant le mandat (autant d'arbres que d'enfants entrant en maternelle) afin de végétaliser la Ville.

### Étapes clés

- Septembre 2020 : Réalisation d'une enquête auprès de parents d'enfants en petite section pour adapter la plante remise au lieu d'accueil (jardin, balcon, logement)
- Novembre 2020 : distribution de 245 arbres et plantes aux enfants dans les classes avec présence du maire ou d'un(e) élu(e)
- 2021: identification des 4 premiers sites de plantation et identification d'un AMO pour définir les zones de plantation sur les 5 prochaines années
- Septembre 2021 – 2026 : reprise de la démarche de distribution aux enfants sur 5 années scolaires consécutives ; plantation d'arbres et arbustes sur les espaces communaux selon le schéma défini